

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ARC SUD BRETAGNE**



DATE de CONVOCATION
10 FEVRIER 2022

DATE d’AFFICHAGE
18 FEVRIER 2022

NOMBRE de CONSEILLERS :

En exercice :	38
Présents :	28
Votants :	32

L’an deux mille vingt-deux,
le 15 février à dix-neuf heure,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s’est réuni en session ordinaire au Complexe Joseph Deux à Péaule en séance publique sous la présidence de Monsieur Bruno LE BORGNE, Président de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Etaient Présents : Mme Laurence BAUDAIS, - M. Patrick BEILLON, - Mme Anne-Cécile BLANCHARD, - MM. Jean-François BREGER, - Patrick BUESSLER-MUELA, - Mme Muriel CLERY, - MM. Michel CRIAUD, - Jean-Paul DANIEL, - Guy DAVID, - Mme Isabelle DESMOTS, - MM. Samuel FERET, - Patrick GERAUD, - Gérard GUILLOTIN, - Alain HALIMI, - Denis HILLAIREAU, - Bruno HUBERT, - Jean-Marie LABESSE, - Bruno LE BORGNE, - Mme Valérie LAFAURIE-LE DIVELLEC, - MM. Denis LE RALLE, - Mmes Mireille LUCAS, - Muriel MALNOE, - M. Noël PAUL, - Mmes Jocelyne PHILIPPE, - Odile PROVOST, - MM. Bertrand ROBERDEL, - Eric ROZE, - Mme Isabelle SIRLIN.

Etaient Absents Excusés : M. Christian BILLY, - Mmes Marie-Thérèse CABON, - Béatrice DENIGOT, - Annie DRENO, - M. Guillaume FREDET, - Mmes Nicole KORN, - Christine LE CADRE, - Geneviève LE GOUALLEC, - M. Eric LIPPENS, - Mme Régine ROSSET.

M. Christian BILLY donne pouvoir à Mme Anne-Cécile BLANCHARD
Mme Marie-Thérèse CABON donne pouvoir à M. Michel CRIAUD
Mme Béatrice DENIGOT donne pouvoir à Mme Jocelyne PHILIPPE
Mme Geneviève LE GOUALLEC donne pouvoir à M. Samuel FERET

Formant la majorité des membres en exercice.

Mme Mireille LUCAS a été élue Secrétaire.

**DELIBERATION N°08-2022 - INSTALLATION DES NOUVEAUX CONSEILLERS COMMUNAUTAIRES SUITE AUX ELECTIONS
DE LA COMMUNE DE NIVILLAC**

Le Président rappelle que, suite à la démission de M. Alain GUIHARD de sa qualité de Maire et de conseiller municipal de la commune de Nivillac, le Conseil Municipal est devenu incomplet. En conséquence, cette commune a dû procéder à de nouvelles élections municipales.

Ces élections se sont déroulées le 23 janvier 2022. Au regard des suffrages exprimés, il convient d’installer les nouveaux conseillers communautaires de cette commune, à savoir :

- M. Guy DAVID
- Mme Béatrice DENIGOT
- M. Patrick BUESSLER-MUELA
- Mme Jocelyne PHILIPPE
- M. Eric ROZE
- Mme Isabelle DESMOTS

Au vu des éléments exposés ci-dessus, le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l’unanimité :

- **PREND ACTE** de la nouvelle composition du Conseil Communautaire d’Arc Sud Bretagne :

Envoyé en préfecture le 18/02/2022

Reçu en préfecture le 18/02/2022

Affiché le

ID : 056-200027027-20220215-DELIB_08_2022-DE

Monsieur	Guillaume	FREDET	AMBON
Madame	Nicole	KORN	
Monsieur	Noël	PAUL	
Monsieur	Samuel	FERET	ARZAL
Madame	Geneviève	LE GOUALLEC	
Monsieur	Bertrand	ROBERDEL	BILLIERS
Madame	Régine	ROSSET	
Madame	Muriel	CLERY	DAMGAN
Monsieur	Jean-Marie	LABESSE	
Monsieur	Bruno	LE BORGNE	LA ROCHE-BERNARD
Madame	Monique	LE THIEC	
Monsieur	Gérard	GUILLOTIN	LE GUERNO
Monsieur	Denis	HILLAIREAU	
Madame	Annie	DRENO	MARZAN
Monsieur	Denis	LE RALLE	
Monsieur	Eric	LIPPENS	
Madame	Laurence	BAUDAIS	MUZILLAC
Madame	Marie-Thérèse	CABON	
Monsieur	Michel	CRIAUD	
Monsieur	Jean-Paul	DANIEL	
Monsieur	Bruno	HUBERT	
Madame	Christine	LE CADRE	
Monsieur	Patrick	BUSSLER-MUELA	NIVILLAC
Monsieur	Guy	DAVID	
Madame	Béatrice	DENIGOT	
Madame	Isabelle	DESMOTS	
Madame	Jocelyne	PHILIPPE	
Monsieur	Eric	ROZE	
Monsieur	Patrick	BEILLON	NOYAL-MUZILLAC
Monsieur	Christian	BILLY	
Madame	Anne-Cécile	BLANCHARD	
Madame	Valérie	LAFURIE-LE DIVELLEC	
Monsieur	Jean-François	BREGER	PEAULE
Monsieur	Alain	HALIMI	
Madame	Mireille	LUCAS	
Madame	Odile	PROVOST	
Monsieur	Patrick	GERAUD	SAINT-DOLAY
Madame	Muriel	MALNOE	
Madame	Isabelle	SIRLIN	

Pour Extrait Certifié Conforme,
A Muzillac, le 17/02/2022
Le Président,

